



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES FONCIÈRES,  
DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'HABITAT  
ET DE L'ÉQUIPEMENT  
*en charge de l'urbanisme*



DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

*Arrondissement Bâtiment*

*Subdivision des Travaux de Bâtiments*

**APPEL D'OFFRES N°** 12 / 110 / MAÉ

**OBJET:**

**Construction de la maison de l'enfance de Uturoa**

**Date limite de remise des offres :** 12 AVR. 2010

**Heure limite de remise des offres :** 11 h 00

**Lieu de remise des offres :**

Bureau des Marchés de la Direction de l'Équipement,

Centre Administratif

11, rue du Commandant Destremau

Bâtiment A1 - 3<sup>ème</sup> étage

B.P. 85 - PAPEETE - TAHITI

Tel. 46 80 90 ou 46 80 83

\*\*\*\*\*

## AVIS d'APPEL à la CONCURRENCE n° 12/10/MAE

Marché de travaux passé par la Polynésie française,  
Ministère des affaires foncières, de l'aménagement, de l'habitat et de l'équipement, *en charge de l'urbanisme*

1. Objet du marché : Construction de la maison de l'enfance de Uturoa

\* lot principal :

Lot n° 03: Maçonnerie – gros œuvre – Traitement anti-termite

\* lots accessoires :

Lot n° 01 :Travaux préparatoires – Terrassements généraux

Lot n° 02 :Voiries, parkings et réseaux divers – Travaux d'espaces verts et clôtures

Lot n° 04 : Etanchéité

Lot n° 05 :Menuiserie aluminium – serrurerie – ferronnerie

Lot n° 06 : Menuiserie bois – Charpente - Couverture – D.E.P

Lot n° 07 : Plâtrerie - Peinture – faux plafonds – vitrerie – miroiterie - nettoyage

Lot n° 08 : Revêtements scellés collés - Revêtements de sol souples

Lot n° 09 : Plomberie sanitaires – Assainissement EU EV EP - Potabilisation

Lot n° 10 : Electricité courants forts et faibles – climatisation – Sécurité incendie

2. Mode de Passation : Appel d'offres ouvert (article 20 du CMP) avec variantes.

3. Consultation du règlement de la consultation et de l'ensemble du dossier auprès du Bureau des Marchés de la Direction de l'Equipement – centre administratif – 11 rue du commandant Destremeau – Bâtiment A1 – 3<sup>ème</sup> étage.

4. Les conditions auxquelles doivent répondre les offres et notamment le modèle suivant lequel elles doivent être présentées, sont indiquées dans le DCE qui peut être consulté dans les conditions fixées au 3.

5. Retrait du dossier de consultation chez : **TECHNO PLANS B.P : 2 116 Papeete Tel / Fax : 43 25 11**

6. Envoi à la Publication le : ..... **09 MARS 2010** .....

7. Remise des offres au Bureau des Marchés de la Direction de l'Equipement - centre administratif – 11 rue du commandant Destremeau – Bâtiment A1 – 3<sup>ème</sup> étage avant le **12 AVR. 2010** à 11 heures, délai de rigueur (toute offre parvenue après cette heure sera rejetée).

8. Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Critères de jugement des offres : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères dans le règlement de consultation.

10. Justifications à produire détaillées dans le règlement de la consultation. Entre autres :  
- références – plan de charge – mémoire justificatif - certificats CPS – (la date de validité portée sur ce certificat ne devra pas être antérieure à un mois de la date limite de remise des offres) –certifications par l'administration fiscale (service des contributions et Trésor public) attestant au 31 décembre précédent, de la situation fiscale régulière de l'entrepreneur à l'égard de ses obligations déclaratives et de paiement de l'impôt (situation à jour pour l'année précédente et soldée pour les autres années).

Le ministre  
des affaires foncières, de l'aménagement,  
de l'habitat et de l'équipement  
*en charge de l'urbanisme*

**Tearii ALPHA**



### Ampliations :

La Dépêche : 1 ex. pour diffusion 3 jours ( facturation à adresser à l'arrondissement bâtiment (Cpte 17024), BP 85 – 98713 Papeete)  
CSEBTP : 1 ex.  
CSMGCTP : 1 ex.  
CCISM : 1 ex.  
MAE : 1 ex.  
DEQ : 1 ex.  
BM : 1 ex.  
Arrondissement : 1 ex.  
Haut-commissariat : 1 ex.